

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 21-03-17

Séance du 22 mars 2021

AFFAIRES FINANCIERES
AUTORISATION DE SIGNER LE DOSSIER DE SUBVENTION MOINS DE
DECHETS POUR DES ŒUFS FRAIS

L'an deux mille vingt et un, le vingt deux mars, à dix-sept heures, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de Grandpuits-Bailly-Carrois, en séance à huis clos, sous la présidence de Monsieur Éric JEUNEMAITRE, Président.

Selon l'article 2 des statuts, le Comité Syndical est composé de **97** membres titulaires : **32** délégués pour la communauté de Communes « Bassée-Montois », **19** délégués pour la communauté de Communes de la Brie Nangissienne, **38** délégués pour la Communauté de Communes du Provinois, **4** délégués pour la communauté de communes de la Brie des Rivières et Châteaux, **1** délégué pour la Communauté de Communes des Deux Morin, **3** délégués pour la Communauté de Communes du Val Briard.

Titulaires présents : M. ET Mmes BILLAULT, DELANNOY, SOSINSKI, DEUDON, CONDAMINET, CASTAING, BAGUE, SIVANNE, COULON, BEAUGELET, DUVERNE, JOLY, KOFFEL, LUCQUIN, ROUSSEAU, THIBAUD, MYTNIK, BALDY, HARSCOËT, BRICHET, MEBARKI, BREUGNOT, DIACCI, LE BOUTER, COUPAS, BOULOC, MARTINET, LUBIN, ARTHUR, BELLACHE, BOURCIER, CIOTTI, COURVOISIER, CRAPARD, GOMES, JEUNEMAITRE, LEGRAND, MARIE, PANNIER, PATRON, PERRIN, PERRINO, VESAIGNE

Suppléants présents : M. et Mmes CAPICCHIONI, LESAGE A.

Représentés : M et Mmes MASSON (pouvoir à BRICHET), PERNEL (pouvoir à PANNIER), LEBAT (pouvoir à ARTHUR), MONTAGU (pouvoir à DELANNOY), MARTIN (pouvoir à MARIE)

Excusés : M et Mmes BOUSSARD, RIVOIRE, GRAND, RAMEAUX

Secrétaire de séance : Mme SOSINSKI

Date de la convocation	: 8 mars 2021
Nombre de délégués en exercice	: 97
Nombre de délégués présents	: 45
Suffrage exprimé	: 50

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 21-03-17

Séance du 22 mars 2021

AFFAIRES FINANCIERES
AUTORISATION DE SIGNER LE DOSSIER DE SUBVENTION MOINS DE
DECHETS POUR DES ŒUFS FRAIS

Monsieur le Président informe le Comité Syndical qu'il appartient à l'assemblée délibérante de prendre connaissance du dossier de subventions en cours.

Moins de déchets pour des œufs frais

Objectifs :

Cette opération a pour but de réduire et de valoriser les biodéchets déposés dans les ordures ménagères résiduelles. Cette action consiste à mettre à disposition deux poules, un bioseau et un poulailler à des foyers volontaires.

Il est prévu d'acheter 500 poulaillers et 1000 poules sur une durée de 4 ans.

Montant de la subvention attendue : 30 000 €

LE COMITE SYNDICAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

AUTORISE LE PRESIDENT A SIGNER LE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION CITEE CI-DESSUS.



Ainsi fait et délibéré
Pour expédition conforme,
Le Président,

Éric JEUNEMAITRE

Certifié exécutoire et transmis en Préfecture, le 30 mars 2021

Affiché, le 30 mars 2021

Le Président,

Éric JEUNEMAITRE

